



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 17 avril 2026

Grève dans les établissements de santé à compter du 20 avril 2026 : conseils à la population

Certaines organisations syndicales de professionnels de santé des cliniques de La Réunion appellent à la grève à compter du 20 avril 2026. Ce mouvement est susceptible de perturber temporairement l'organisation habituelle au sein des établissements de santé de l'île.

L'ARS La Réunion vous informe avoir pris les mesures nécessaires pour garantir la continuité des soins, en particulier pour les situations urgentes, et diffuse des conseils afin que chacun fasse un usage approprié du système de santé

Si vous avez des soins programmés dans un établissement de santé concerné par le mouvement :

L'établissement peut être amené à différer la réalisation de certains soins qui ne présentent pas de caractère d'urgence. La clinique ou l'hôpital vous informera directement de toute modification de vos rendez-vous.

En l'absence d'information de l'établissement, il vous est recommandé de vous présenter normalement au rendez-vous prévu.

Si vous devez être pris en charge dans l'une des cliniques de l'île sans rendez-vous :

Il est conseillé de contacter préalablement l'établissement concerné afin de vous assurer de sa capacité d'accueil.

Si vous devez vous rendre aux urgences :

Les services d'urgences (CHU de Saint-Denis et de Saint-Pierre, CHOR de Saint-Paul, GHER de Saint-Benoît) restent pleinement mobilisés pour accueillir **les patients présentant une urgence médicale.**

Il est fortement recommandé d'appeler le 15 avant de vous déplacer : des conseils vous seront délivrés par un médecin sur la conduite à tenir et l'orientation la plus adaptée.

Pour la santé de tous, restons responsables et solidaires.



Contact presse
Service Communication ARS La Réunion
ars-reunion-communication@ars.sante.fr